



Violation du secret medical par imprudence

Par **tuliata**, le **19/10/2013** à **12:42**

Bonjour,

suivie par deux psy (un psychiatre pour les médicaments) et une psychologue (pour des entretiens), j'ai récemment découvert qu'ils ont évoqué mon 'cas' dans un restaurant d'une ville où tout le monde connaît vite tout le monde et où j'ai une profession publique, en me nommant suffisamment fort par mon prénom et mon nom pour que les voisins de table (dont une collègue qui m'a raconté la chose) profitent de la conversation et comprennent clairement qu'ils s'agissait de deux psy évoquant leurs patients, tous nommés haut et fort par leurs prénom et nom.

Je souhaite porter plainte, j'ai un témoin et un message dans mon téléphone dans lequel la psy me présente ses excuses et croit minimiser la chose en me précisant que ma collègue avait dû entendre d'autres noms étant donné que c'est toujours ainsi qu'elle et son collègues parlent de leurs patients !!

Je ne me vois pas continuer à me faire suivre par ces deux écervelés et j'estime qu'il y a faute professionnelle et préjudice pour moi.

Confirmez-vous mon analyse ? Puis-je demander des dommages et intérêts ?

Merci de votre réponse

Tuliata